

Prochaine manifestation le 28 juin :

à 12h00 rassemblement devant la Préfecture avec remise des votations citoyennes

à 14h départ en manifestation

Plus que jamais, nous exigeons le retrait pur et simple du projet de loi travail, son article 2 comme le reste.

Nous dénonçons également la remise en cause du droit de manifester, droit démocratique fondamental. Il est inadmissible qu'un gouvernement veuille interdire au mouvement social de manifester. Ces interdictions mettent la démocratie en danger et appellent évidemment à un renforcement de la mobilisation.